



Association des sociétés
de développement
commercial de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Réaction au budget 2023 de la Ville de Montréal

Face à la situation économique difficile, c'est un budget dans la bonne direction selon l'ASDCM

Montréal, le mardi 29 novembre 2022 - L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) considère que le budget 2023 de la Ville de Montréal présenté par la mairesse, Mme Valérie Plante, ainsi que par Mme Dominique Ollivier, présidente du comité exécutif, va dans la bonne direction pour face à la situation économique difficile que nous traversons.

Maintien de la mesure des taux différenciés pour les immeubles non résidentiels

La mesure entamée en 2018 destinée à réduire le taux de la taxe foncière entre les immeubles non résidentiels et résidentiels demeure et nous saluons cette décision de l'administration. Cette mesure représente une baisse de 16 % des charges fiscales foncières pour certains commerçants.

« Le maintien de la stratégie de réduction de l'écart fiscal entre les immeubles résidentiels et non résidentiels de la Ville de Montréal est encourageante et nécessaire dans la poursuite de l'équité fiscale entre les propriétaires non résidentiels et résidentiels », a indiqué Billy Walsh, directeur général de l'ASDCM.

À propos de l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal et des SDC

L'Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) regroupe aujourd'hui 23 sociétés de développement commercial (SDC) et leurs 12 500 commerces et places d'affaires, afin d'agir sur la vitalité commerciale et la prospérité durable des quartiers.

-30-

Source : Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Dany St-Jean, ASDCM, cell. : 514-212-5457